



Cahiers de l'Urmis

7 | 2001

Débat : la nation, l'Europe, la démocratie

Les exilés chiliens et l'affaire Pinochet. Retour et transmission de la mémoire

Fanny Jedlicki



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/urmis/15>

ISSN : 1773-021X

Éditeur

Urmis-UMR 7032

Édition imprimée

Date de publication : 7 juin 2001

ISSN : 1287-471X

Référence électronique

Fanny Jedlicki, « Les exilés chiliens et l'affaire Pinochet. Retour et transmission de la mémoire », *Cahiers de l'Urmis* [En ligne], 7 | juin 2001, mis en ligne le 15 février 2004, consulté le 07 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/urmis/15>

Ce document a été généré automatiquement le 7 mai 2019.



Les contenus des *Cahiers de l'Urmis* sont disponibles selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

Les exilés chiliens et l'affaire Pinochet. Retour et transmission de la mémoire

Fanny Jedlicki

- 1 Le 25 novembre 1998, cinq Lords britanniques mettent symboliquement un terme aux vingt-cinq années de souffrance, de silence et d'impunité dans lesquelles était plongée la mémoire de l'exil chilien : l'ancien dictateur, Augusto Ugarte Pinochet, se voit ôter l'immunité diplomatique derrière laquelle il se réfugiait face à la demande d'extradition vers l'Espagne, prononcée à son encontre, pour délits de génocide, tortures et disparitions commis sous son régime (1973-1989). C'est l'une des étapes fondamentales du long processus judiciaire entamé le 16 octobre 1998, date à laquelle l'ancien caudillo chilien, venu subir une opération chirurgicale en Grande-Bretagne, est arrêté par Scotland Yard à la suite d'un mandat d'arrêt international lancé par le juge madrilène Balthazar Garzon.
- 2 Tandis que le Chili est partagé entre les cris de joie des adversaires de la dictature et les cris de colère de ses partisans, que le monde entier clame et réclame une justice internationale, que médias et politiciens se réjouissent de la « *fin du règne de l'impunité des tyrans* », la communauté des réfugiés chiliens en Europe occupe une place de premier plan dans cette affaire ! En effet, depuis le 16 octobre, la *colonia* s'est remobilisée et vit dès lors dans une atmosphère frénétique : les manifestations succèdent aux meetings, les conférences de presse aux rassemblements à Londres où se retrouve l'ensemble de la communauté exilée européenne, les longues réunions politiques aux fêtes célébrant les verdicts défavorables à Pinochet. La plupart des anciens prisonniers politiques témoignent, avec émotion, auprès des ambassades d'Espagne et d'Angleterre, de leur douloureux passage entre les mains des tortionnaires du régime militaire. Tandis qu'au cours des manifestations les larmes se mêlent aux rires, les discours d'allégresse répondent aux anciens slogans de l'Unité populaire entonnés à pleine voix, et les visages des enfants de réfugiés, apportant leur soutien à la mobilisation, voisinent avec les silhouettes de papier glacé, figées dans leur immortalité, des disparus... La joie et des sentiments de « *revanche, d'utopie et de dignité* », selon les mots de Juan (60 ans, réfugié en

France en 74) se mêlent à la détresse et à la douleur, portées par les souvenirs. On assiste lors de cette affaire au retour de la mémoire de l'exil chilien¹.

- 3 Au cours de cet événement majeur, la mémoire des réfugiés va en effet replonger ses racines dans le passé tout en connaissant de profondes transformations.
- 4 Cette mémoire, forgée en de dramatiques circonstances, empreinte des souffrances d'hier, est tendue entre le poids traumatique du passé² et la nécessité de l'oubli, c'est-à-dire du refoulement. Envisager cette mémoire dans ses aspects les plus traumatiques tend à supposer une influence déterminante du passé sur les souvenirs : pourtant la mémoire, inscrite dans le temps, est résolument acte du présent. C'est ce qu'expliquent Saint-Augustin et Maurice Halbwachs : « *se souvenir ce n'est pas revivre mais c'est reconstruire un passé à partir des cadres sociaux du présent* »³. La mémoire ne constitue donc pas un phénomène figé, elle est au contraire un processus dynamique en perpétuelle réélaboration.
- 5 Et il convient de l'appréhender collectivement, portée par les réseaux communautaires chiliens (réseau d'associations politiques, culturelles, sociales et sportives, formelles et informelles), qui évoluent eux-mêmes en exil : la mémoire se transforme donc elle aussi, au cours du temps. Car le groupe communautaire est cadre social⁴, c'est-à-dire système de représentations des valeurs centrales des réfugiés chiliens : c'est collectivement qu'est élaboré, porté et constamment rappelé le souvenir, qui est tout autant rappel des événements que rappel de « *qui l'on était* » lors de ceux-ci.
- 6 La famille constitue un autre cadre social majeur de la mémoire, qui se transmet aux nouvelles générations. Oscillant entre habitus socioculturel et histoire traumatique, la mémoire se transmet dans les familles avec de nombreux silences : pourtant, les enfants de réfugiés, socialisés en France et appartenant à une autre génération socio-historique que leurs parents, ne reçoivent pas directement les contenus mémoriels parentaux. Au contraire, ils bricolent et s'approprient ces éléments, afin de les constituer en une mémoire, fondement identitaire, qui est proprement leur.
- 7 En effet, la mémoire est constitutive des constructions identitaires qu'élaborent les individus. Or la mémoire de l'exil trouve son origine dans les événements fondateurs de « *l'identité narrative* »⁵ des réfugiés chiliens, révélée dans l'entretien-histoire de vie⁶, acte de mémoire : il s'agit de l'Unité populaire et du coup d'État de 1973 qui font en même temps coupure et origine. L'accueil favorable que reçurent les réfugiés en France participe également des fondements identitaires de cette mémoire, les identités ethniques se construisant en effet dans l'interaction entre les différents groupes en présence.
- 8 Les bombes qui pilonnent le palais présidentiel de la Moneda, lors du coup d'État du 11 septembre 1973, mené par les quatre commandants des forces armées chiliennes avec le soutien actif de la droite conservatrice et des États-Unis, enterrent sous les gravats le gouvernement d'Unité populaire présidé par le socialiste Salvador Allende. Les réformes économiques, sociales et culturelles, appuyées par une grande partie d'une société civile extrêmement politisée, sont abolies dans la violence de la répression et du système ultra-libéral que la dictature impose. Dix-sept années de régime militaire vont réduire à néant tous les droits démocratiques et jettent 45 % de la population en dessous du seuil de pauvreté. Les agents de la répression (militaires, carabineros, Dina, CNI et autres organismes de renseignement), suivant les enseignements reçus des États-Unis⁷, enferment, torturent, assassinent et font disparaître les acteurs politiques de l'Unité

populaire, leurs proches, ainsi que toute personne suspecte : ils répandent un régime de terreur, caractérisé par un état de menace constant, où n'existent ni codes ni repères fiables pour appréhender le danger et se mouvoir dans le nouveau contexte social. Les arrestations nocturnes ou publiques, la crainte des dénonciations plongent en effet de nombreux militants dans la clandestinité ; semi-clandestins, les centres de tortures fonctionnent, quant à eux, en plein cœur des villes, tandis que les camps de concentration ceignent les côtes du pays. D'un cruel raffinement, les méthodes qui y sont utilisées symbolisent ce nouveau régime, qui s'appuie sur la violence (que celle-ci soit physique et morale, légale, sociale et économique) pour gouverner. On recense approximativement⁸ à la fin de la dictature 4 000 assassinats politiques, près de 2 000 disparitions et 300 000 à 400 000 arrestations et cas de torture. Les expulsions du territoire national constituent un autre volet de la répression, dont usent les dirigeants militaires pour asseoir leur pouvoir et éliminer leurs opposants.

- 9 Malgré la difficulté à comptabiliser exactement le nombre d'exilés, l'on tend à estimer qu'entre cinq cents mille et un million de Chiliens auraient quitté, plus ou moins volontairement, le pays, entre 1973 et 1989⁹. L'Europe de l'ouest (essentiellement la Suède et la France) accueille massivement ces réfugiés. Il semblerait que 10 à 15 000 Chiliens auraient résidé en France entre 1973 et 1989¹⁰. Ces derniers sont majoritairement issus des couches moyennes chiliennes, et présentent un fort niveau d'instruction ; la présence d'ouvriers et d'employés est certainement moins importante, dans la mesure où, disposant de capitaux économiques, sociaux et culturels moins élevés, ils ont plutôt rejoint les pays du continent latino-américain.
- 10 Le 5 octobre 1988 un référendum chasse Pinochet du pouvoir et consacre la levée des interdictions d'entrée sur le territoire chilien des exilés. Nombreux sont ceux qui vont retourner au Chili (environ 30 à 40 % des réfugiés de France). Cependant le retour est difficile¹¹ et bon nombre d'entre eux choisissent de ne pas retourner au sein de leur lointaine et regrettée patria. Car si les exilés, comme tout émigré, changent et évoluent lors de l'expérience migratoire, les mentalités comme les institutions chiliennes connaissent, elles aussi, une évolution, profondément marquée par la longue dictature militaire.
- 11 L'histoire des victimes et des opposants du régime pinochétiste va être occultée au Chili jusqu'aux actuels bouleversements juridiques, politiques et symboliques qu'ont provoqué l'affaire Pinochet : le pouvoir autoritaire motive le putsch militaire de 1973 par la « *thèse du chaos* », version officielle soutenant que le pays allait à vau-l'eau sous l'Unité populaire¹², « *gangrené par le cancer marxiste-léniniste [qu'il convenait] d'extirper* ». Les généraux putschistes se présentent ainsi comme les sauveurs de la patrie, s'identifiant aux héros militaires de l'Indépendance, chargés d'une mission bénie par une partie de l'Église : rétablir la démocratie mise en péril par les communistes. C'est ainsi qu'est justifiée la répression, censée mettre fin à la « *guerre civile* » qui aurait déchiré la population chilienne. Cependant les exactions commises à l'encontre des opposants de la dictature ne sont aucunement reconnues : l'usage de la torture est démenti, les détenus-disparus ne seraient qu'une chimère née de l'imagination des dissidents et des ONG humanitaires. Par ailleurs, les tortionnaires et les plus hauts responsables de la répression sont protégés par une impunité légalement orchestrée¹³ : les anciens bourreaux conservent de hauts postes à responsabilité au sein de l'armée, de la justice, des secteurs clés de la politique et de l'économie, c'est-à-dire du pouvoir, et Augusto Pinochet lui-même devient sénateur à vie en mars 1998.

- 12 De plus, une bonne partie de la population chilienne a choisi l'oubli¹⁴ tandis que les jeunes générations, qui n'ont pas bénéficié d'une transmission de la mémoire sociale et historique des événements, réclament de « tourner la page ». Le silence plane donc sur l'histoire du régime d'Allende et sur son sanglant renversement, sur la répression et ses victimes, sur tous ces « morts sans sépultures », sur les conditions, les responsables et les raisons de leur élimination. Le déni insidieux s'imisce parfois jusque dans les familles des victimes de la dictature elles-mêmes.
- 13 Ainsi, c'est dans un contexte social marqué par l'absence de toute « vérité et justice », comme l'exigent sans relâche depuis 1973 les membres de l'AFDD (Association des membres des familles de détenus-disparus), que se construit la mémoire sociale chilienne. Malgré la foi qu'ils ont en leur lutte, les proches des victimes voient l'histoire de ces dernières récusée par le déni, qui empêche une symbolisation de la mort et, par conséquent, tout travail de deuil. La douleur reste omniprésente, une plaie à vif que le temps ne peut cicatriser, car la mémoire semble figée dans un temps suspendu hors des lois naturelles où les absents restent éternellement et profondément présents¹⁵.
- 14 L'absence de toute justice équitable, comme l'atmosphère minée par la loi du silence, du déni et de l'impunité, pèsent lourdement sur la construction de la mémoire collective chilienne.
- 15 Victimes déniées, oubliées, illégitimes en tout état de cause, les réfugiés chiliens portent sur leurs épaules le fardeau de la culpabilité : ils se sentent tout d'abord responsables de la *derrota*, c'est-à-dire qu'ils ont le sentiment d'avoir perdu une bataille politique, un affrontement armé prévisible mais qu'ils auraient mal préparé.
- 16 Cette culpabilité est exacerbée par la condition même de survivant. Ceux qui ont pu sortir des maisons de torture, des camps de concentration, alors que des milliers de camarades y ont péri, se sentent coupables d'être en vie parmi tous ces morts¹⁶, coupables encore d'avoir parlé sous la torture. Ceux qui n'ont pas été torturés ressentent également cette culpabilité, allant parfois même jusqu'à « regretter » de ne pas avoir été arrêtés : il existe chez certains exilés chiliens une véritable hiérarchie des victimes, donc des héros, des personnes dont la parole et l'action politique est immédiatement légitime et doit faire force de loi, qui classe les individus sur une échelle symbolique allant de « l'immigré économique » qui aurait profité de l'asile politique pour venir vivre en Europe, au martyr, torturé dans les geôles de Pinochet avant de se faire expulser du pays, en passant par l'exilé « volontaire », parti de lui-même afin d'éviter la répression.
- 17 Ils paraissent également se sentir coupables de rester encore aujourd'hui en France, alors qu'ils s'étaient juré de retourner au Chili le plus tôt possible pour rebâtir une démocratie, qui se reconstruit aujourd'hui difficilement et sans eux. Ce sentiment est alimenté, à l'occasion de voyages au Chili, par les réactions de rejet dont sont victimes les exilés, considérés communément comme des traîtres, lâches ou privilégiés qui auraient connu un « *exil doré* » dans les riches pays européens et non les souffrances et restrictions imposées par le régime militaire.
- 18 Pour pallier ces sentiments, les réfugiés chiliens vont se lancer dès leur arrivée, dans un militantisme frénétique ayant pour objectif de renverser la dictature, préférant par là même « mettre de côté », ignorer les épreuves qu'ils viennent de traverser¹⁷. C'est ainsi le silence qui vient recouvrir les souffrances de chacun, refoulant les douloureux souvenirs, mettant à l'écart les traumatismes, sans toutefois les oublier.

- 19 En effet, comment oublier l'inoubliable ? La mémoire de la violence se faufile dans les interstices de la vie quotidienne, prête à resurgir, au détour d'une blague, d'une rencontre avec les autorités policières françaises, confrontée à cette mode qui habille ses propres enfants de treillis kaki et de rangiers noires. Et le souvenir n'est pas simple évocation de faits passés mais parfois retour vécu, ressenti dans une chair autrefois martyrisée, de violentes émotions ; la mémoire s'inscrit dans le corps lui-même, se manifestant par de violents maux (de tête, intestinaux, troubles du sommeil...), autant d'expressions somatiques venant rappeler les souffrances passées.
- 20 Pourtant si « *parler est impossible* », « *se taire est interdit* »¹⁸, et un véritable "devoir de mémoire", selon l'expression de Primo Levi, s'impose aux exilés.
- 21 La mémoire de l'exil chilien est écartelée entre différentes tensions, opposées... « *endormie* », disent aujourd'hui ces hommes et ces femmes, qui sont restés en France, déchirés entre leur pays d'origine et d'accueil, l'existence qu'ils y ont reconstruite, leurs enfants qui « *sont d'ici* » et dont ils ne veulent pas se séparer en traversant à nouveau les mers ; et il y a cet ailleurs lointain, qu'ils aiment et haïssent à la fois, celui qui, sublimé par la grâce de l'exil subi, s'impose à eux comme leur seul et véritable lieu d'appartenance : Amalia (50 ans, exilée à Cuba en 74 et qui est retournée au Chili en 86) parle de l'exil comme d'une « *division interne qui a laissé son cœur et son esprit au Chili* » alors qu'elle va devoir vivre douze années loin de celui-ci, et assumer matériellement l'existence et la subsistance de sa famille.
- 22 Cette migration qu'Amalia et la plupart des exilés jugeaient temporaire, persuadés comme ils l'étaient alors de la chute imminente de la dictature, s'inscrit résolument dans la longue durée, et le phénomène de l'exil connaît lui-même des évolutions, dont les étapes et tendances sont repérables¹⁹.
- 23 Après une première phase de très fort investissement politique et communautaire, où ils affrontent les difficultés de l'installation (la « *galère des petits boulots* », du logement en foyers de réfugiés, du déclassement social, l'incompréhension face à une autre langue et d'autres codes socioculturels, à une société connaissant un niveau de développement tout autre que celui d'un pays d'Amérique Latine) dans un contexte d'accueil qui leur est cependant favorable, les réfugiés chiliens, espérant un prompt retour au Chili, tournent le dos à la France et à toute « *velléité d'intégration* », gardant « *les valises toujours ouvertes* ». Malgré un bon accueil, les exilés chiliens, qui avaient au Chili une image très positive de la France, terre des droits de l'Homme et des Lumières, rejettent dans un premier temps la société d'accueil, rendue responsables des difficultés de l'adaptation et vers laquelle ils transfèrent la haine ressentie envers leur propre société d'origine qui les a bannies. Ils idéalisent au contraire cette dernière.
- 24 « *Il y a une étape les premières années [...] avec ma femme, on avait un rejet de la France : "ces connards de Français" ... mais c'est une façon de se défendre de l'instabilité parce que tu n'as pas encore trouvé ta place [...] que de trouver tout mauvais ici et le Chili magnifique.* » Juan, 60 ans, exilé en France en 74.
- 25 Dans un second temps, les enfants font entrer le français au sein du foyer familial, ébranlant cette marque de résistance à l'acculturation²⁰, tandis que leurs situations personnelles précaires et les problèmes politiques intracommunautaires lassent les réfugiés, qui, voyant la dictature militaire s'installer durablement au Chili, s'installent progressivement en exil. Ils investissent davantage leur trajectoire individuelle, délaissant progressivement les structures communautaires. Bricolant entre les différents

supports socioculturels qu'ils ont adoptés, les réfugiés tracent ainsi des parcours qui font le pont entre leurs deux sociétés, qui réinjectent du sens, de la cohérence à des trajectoires brisées par le coup d'État de 73 : la profession exercée peut être investie des valeurs militantes et permet parfois d'établir un contact avec l'Amérique latine, tandis que les voyages au Chili (à partir de 1988) permettent de renouer avec la famille, de mesurer l'ampleur des changements qu'a subis le pays, ainsi que les aspects positifs de leur existence en France ; les structures communautaires évoluent également, moins politisées, plus "culturelles" elles offrent des temps de retrouvailles communautaires c'est-à-dire de ressourcements identitaires : c'est ainsi que la fête du 18 septembre (fête nationale chilienne, qui n'était pas particulièrement célébrée au Chili) prend en charge le sinistre anniversaire du 11 septembre et offre avec ses rites identitaires (la nourriture, les danses, la langue, les blagues, les relations avec les camarades qui ont traversé les mêmes épreuves) un espace de l'entre-soi où l'on se rappelle ensemble les événements vécus, l'identité militante et culturelle passée : les fêtes communautaires permettent à ceux qui s'y rendent d'affirmer collectivement, qu'en dépit de vingt-cinq années d'exil et de leur installation effective en France « *[ils sont] des Chiliens !* ».

26 Les réfugiés chiliens sont en 1998 dans une étape de l'exil qui peut être qualifiée de post-exil²¹, caractérisée davantage par une pluralité de parcours personnels que par des comportements communautaires. Cependant la nostalgie, douloureux corollaire de l'exil, et le déchirement permanent qu'impose une situation d'entre-deux avec un retour désiré mais constamment reporté, un présent ici, un passé mythique là-bas et un futur sans inscription géographique, s'entrelacent à la douleur d'une mémoire à vif, tendue entre la souffrance privée du souvenir, la culpabilité et le refoulement collectif. Telle est la situation que bouleverse l'arrestation de l'ancien dictateur Augusto Pinochet.

27 L'arrestation de Pinochet et l'incroyable affaire médiatique et juridique qu'elle engage, consacre une reconnaissance officielle, émanant de hautes autorités européennes, tels les solennels Lords britanniques, de l'histoire des exilés chiliens. C'est la fin du règne du déni et de l'impunité de l'ancien dictateur, qui va lui-même reconnaître, en partie et à sa manière, certains des crimes commis. Cette reconnaissance vient partiellement alléger la mémoire de son fardeau, qui fait écran au travail de résolution de ses traumatismes.

« C'était une reconnaissance aussi, une reconnaissance de l'histoire de ma mère, de l'histoire de tous ses amis, de toute une génération [...] qui était laissée pour compte ; c'était un tel soulagement [...] que l'histoire de ma mère soit reconnue par d'autres que la famille [...]. Et on prenait conscience que cette action juridique, c'était pas seulement pour un homme mais pour toute une histoire, et toute une leçon à prendre sur les ordures [...] et cette reconnaissance là m'a fait vraiment du bien, parce que je me suis dit : c'est pas une histoire personnelle, c'est pas une histoire familiale, c'est une histoire pour toute l'humanité..." Patricia, 19 ans, fille d'exilée et d'ex-prisonnière politique, arrivée en France en 73.

28 Ceux qui furent si longtemps écrasés par la morgue insultante de l'ex-dictateur que tous pensaient intouchable, font ainsi leur retour sur la scène internationale et y apparaissent comme les partisans d'une lutte exemplaire. Et la situation dans laquelle se trouvaient les réfugiés s'inverse totalement : de vaincus, responsables de la *derrota*, envahis par la culpabilité, ils deviennent les vainqueurs, les héros de l'histoire contemporaine chilienne. La justice internationale désigne officiellement le responsable de la mort de leurs camarades, tandis que ce sont leurs anciennes souffrances, longtemps étouffées par le déni et le refoulement, qui deviennent l'instrument de la déchéance du caudillo chilien :

c'est désormais leur condition de victime qui confère aux exilés un pouvoir juridique actif qui va leur permettre de faire, à leur tour, trembler l'ancien dictateur.

« Pour la première fois on sentait que ça servait à quelque chose. Qu'on avait pas seulement reçu des coups mais qu'on pouvait faire que ce qu'on avait vécu serve à quelque chose ! [...] on s'est rendu compte qu'on avait vécu des choses sur lesquelles, souvent, on avait pas parlé et ensuite ce passé restait quelque chose qui [ne pouvait pas] être revendiqué, et là on s'est rendu compte que nos témoignages avaient une espèce de puissance très importante et qu'on pouvait faire quelque chose avec ! Avant ça ne servait à rien : bon tu allais à Amnesty, tu racontais, tu faisais ton témoignage, [qui allait dans] un rapport annuel paumé. Et là on a eu la sensation d'avoir une arme à la main, une arme avec laquelle on pouvait frapper. »
Claudia, 50 ans, exilée en France au cours des années 70, ex-prisonnière politique.

- 29 A leurs légitimes revendications de « *justice et vérité* » s'ajoutent en effet un désir de revanche ainsi que de véritables sentiments de haine, que les réfugiés expriment, lors des manifestations, par des chants aux accents empreints d'une cynique et guerrière violence : "*avec les os de Pinochet, nous ferons un hochet pour que jouent les enfants de tous nos camarades [sous-entendu disparus et assassinés]...*" ou encore "*attention, attention, toute la Cordillère va servir de poteau d'exécution*".
- 30 C'est ainsi que l'inversion du rapport de force, la nouvelle répartition des responsabilités, la vigueur symbolique qu'acquiert la revendication juridique du statut de victime entraînent un bouleversement du rapport qu'ils entretiennent à la mémoire de l'exil, qui passe du stade du refoulement à celui d'une réminiscence consciente et revendiquée par la prise de parole publique.
- 31 De plus, ce sont les exilés, eux qui sont restés en France après le référendum, au lieu de participer à l'effort de reconstruction de la démocratie et qui sont fustigés au Chili à droite comme parfois à gauche, qui reprennent le flambeau de ce qu'il leur paraît être le véritable combat contre la dictature. En effet, l'attitude du gouvernement chilien leur semble plus qu'ambiguë, dans la mesure où son porte-parole demande le retour de Pinochet au Chili où il affirme qu'il sera jugé. Entre un appareil législatif qui a assuré une impunité presque parfaite aux anciens tortionnaires et une transition démocratique, vieille de dix ans, dont les choix politiques sont contraires aux convictions idéologiques des exilés, la promesse de la tenue d'un procès au Chili leur paraît être une « *honteuse manipulation* » visant à protéger, une fois encore, l'ancien dictateur. C'est ainsi qu'à leurs yeux, seules peuvent aboutir à la tenue d'un véritable procès leur action militante, venue de l'exil, et l'action juridique menée par les États européens.
- 32 Ils vont, par conséquent, s'absorber entièrement et frénétiquement dans une longue mobilisation, afin d'exiger le jugement de l'ancien dictateur en Europe et lutter contre son impunité. Et les formes que revêt cette mobilisation comme les pratiques qui y ont cours, sont véritablement exhumées du passé...
- 33 Les slogans, les pancartes, les discours prononcés lors de très nombreuses réunions, les divisions mêmes qui animent les réseaux communautaires qui se sont reformés, jusqu'à l'évolution de ces derniers, rappellent en effet ces expériences fondamentales qu'ont connues les réfugiés : l'Unité populaire, et les débuts de l'exil. Le passé reprend ses droits, le groupe retrouve, par l'usage des gestes, paroles et pratiques d'antan, ses structures intrinsèques, offrant à la mémoire collective de l'exil chilien une nouvelle étape d'élaboration²².

- 34 Il y a, lors de la mobilisation contre Pinochet, retour de l'événement fondateur²³ que constitue l'Unité populaire. Certains slogans émergent lors des manifestations comme des échos du passé, il s'agit des chants qui étaient scandés sous l'Unité populaire, tel le « Venceremos » (« Nous vaincrons »), l'hymne du gouvernement socialiste chilien. Tandis qu'est constamment invoquée la figure d'Allende, qui semble constituer une véritable divinité tutélaire, dont le visage envahit les pancartes et trône au-dessus des manifestants comme dans les salons de nombreux exilés.
- 35 Les trois années d'existence de l'expérience socialiste chilienne ont été vécues par ses militants et sympathisants comme une période euphorique, où, animés d'un fort enthousiasme révolutionnaire comme de la certitude de participer activement à l'élaboration d'une Société nouvelle et d'un Homme nouveau, ils avaient le sentiment de faire l'Histoire, une Histoire où leurs trajectoires personnelles semblaient épouser celle de la nation. Il s'agit bien d'une période référente, et aussi d'une période mythique, à laquelle certains continuent d'aspirer²⁴. En effet, en l'absence d'une Histoire scientifique, officielle, et reconnue comme telle, c'est le mythe, aux accents toujours légendaires, qui prend la fonction relais. Ce mythe d'une période que l'on ne saurait appréhender aujourd'hui sans sa fin tragique, ce bain de sang dans lequel s'est terminée l'Unité populaire, fait rétrospectivement peser une lourde charge symbolique sur ces trois années. Ainsi une grande majorité d'exilés perçoit-elle cette période comme une époque heureuse et idéale, qui ne peut faire l'objet d'aucune critique et dont l'image a été amplifiée par l'éloignement et la nostalgie propre à l'exil. Enfin cette période correspond à une certaine époque de leur vie, celle de leur jeunesse, qu'ils donnent à voir et à entendre lors de la mobilisation contre Pinochet.
- 36 Cependant, le groupe ne renoue pas uniquement avec les figures et les rites d'un passé magnifié et valorisé, il va retrouver jusqu'à ses structures mêmes, dans les divisions qui l'animent. Que ceux-ci soient inhérents à l'action politique, aux tensions entre des groupes idéologiquement divergents, ces forts conflits qui agitent le réseau et nuisent à ses capacités mobilisatrices, avec son lot de réunions agitées, de disputes collectives et de vicieuses rumeurs, n'en rappellent pas moins les difficultés de l'Unité populaire à fédérer ses courants politiques comme les batailles idéologiques qui divisaient alors fortement ses militants. Ces divisions s'étaient poursuivies en exil, avec des tensions exacerbées par la défaite, par l'immobilisme politique au Chili comme dans les réseaux recomposés, et devaient faire vite éclater l'apparente unité qu'avait trouvée la communauté en arrivant dans les pays d'accueil. De la même manière, les divisions que provoquent l'affaire Pinochet, réveillant de vieilles rancœurs, font rage après les heureuses retrouvailles des premières semaines de mobilisation. Puis, les associations à caractère culturel et social prennent le relais, consacrant la primauté de l'affirmation de l'entre-soi sur l'action politique, ce qui rappelle l'évolution des interactions collectives des réfugiés chiliens lors des différentes étapes de leur exil.
- 37 Ces modes de regroupements et de clivage structurent la scène politique des exilés chiliens. Elles font le lien entre le passé et le présent, permettant la réactivation de la mémoire collective de l'exil.
- 38 Malgré l'aspect exemplaire de cette affaire que les médias et les propres acteurs de la mobilisation mettent en avant, malgré la solidarité dont a toujours fait preuve la société française à l'égard des réfugiés chiliens, la mobilisation reste essentiellement le fait de ces derniers : ils paraissent même, certes inconsciemment, vouloir faire de celle-ci un véritable lieu de réactivation et de conservation de l'entre-soi.

- 39 C'est ainsi que « *les Français* » semblent quelque peu absents de ce mouvement : s'ils sont sollicités virtuellement ou sur le papier pour signer des pétitions, leur présence effective en manifestation et au cours des fêtes n'est pas véritablement souhaitée. Elle est de fait rare, ce qui peut s'expliquer par l'aspect communautaire des manifestations : en effet les tracts, slogans et discours sont majoritairement élaborés en espagnol, tandis que les conversations par petits groupes d'interconnaissances, la méfiance et la mise à l'écart que subit tout étranger à la communauté, tendent à exclure du collectif les non-Chiliens, quand bien même seraient-ils des amis de longue date voire les compagnons de certains des membres du réseau. Et si les exilés chiliens sont rejoints par une poignée d'Argentins dans la mobilisation, l'idée d'une commission latino-américaine, intégrant notamment des migrants d'origine haïtienne, préoccupés par le sort de Duvalier, est vite abandonnée...
- 40 L'un des enjeux de cette mobilisation semble être ainsi l'entretien et la conservation d'une identité retrouvée, portée par le collectif clos sur lui-même et qui est constamment réactivée par ces temps de retrouvailles communautaires que constituent les manifestations et les fêtes, moments de ressourcements identitaires, qui doivent donc se dérouler entre-soi.
- 41 Car les réfugiés chiliens retrouvent bien dans le militantisme, dans l'être-ensemble, dans les fondements symboliques de cette affaire une identité valorisée, qui s'était effacée durant les vingt-cinq années écoulées depuis le coup d'État : celle de l'exilé politique, du militant à la fois martyr et héros. Celle-ci constitue une figure particulière du migrant : la France des années 70 n'était qu'au début de sa crise économique et était encore marquée par la vigueur politique de la gauche, tandis que le coup d'État militaire au Chili avait soulevé une importante vague de solidarité à l'égard de ses victimes comme des cris d'horreur face au sort qui était fait à une révolution démocratique unique en son genre. L'exilé chilien incarnait le militant d'un mouvement auquel pouvaient s'identifier les militants français, et le martyr des forces militaires, capitalistes et impérialistes : il faisait véritablement figure de héros, à l'allure exotique²⁵.
- 42 Les bénéfices identitaires offerts par cette image valorisante n'étaient pas moindres pour les réfugiés chiliens, et ces derniers retrouvent ceux-ci lors de l'affaire Pinochet : la reviviscence des gestes et pratiques militantes de l'Unité populaire et du début de l'exil, l'expression d'une solidarité internationale, rappelant celle que les exilés reçurent dans les années 70, fait ainsi réémerger la figure de l'exilé, qui s'entretient au sein du groupe communautaire et dans l'image qu'en donnent les médias. C'est ainsi ensemble qu'ils se souviennent et se souviennent enfin à voix haute...
- 43 L'affaire Pinochet en désignant un coupable officiel permet d'atténuer la culpabilité de la déroute. Le devoir de mémoire peut enfin s'accomplir et force la prise de parole publique : en effet l'impérative responsabilité qui s'impose aux survivants de témoigner pour ceux qui ne sont plus là, leur permet de dépasser les difficultés inhérentes à l'immersion dans les souvenirs traumatiques ; il s'agit presque d'une réparation, faisant écho à leurs sentiments de culpabilité. En parlant et se souvenant pour ceux qui ne sont plus là, ils parlent ainsi pour eux-mêmes.
- 44 La parole de la souffrance, enfin libérée, peut circuler parmi les réseaux communautaires et permettre une reconstruction collective du sens de ces trajectoires, vécues dans leurs sinistres aspects essentiellement de manière individuelle. Le système de la répression et surtout de la torture qui détruit l'être, en le coupant de tous ses réseaux, en le marquant à

jamais lorsqu'il dénonce sous l'impitoyable douleur, en faisant de lui une « bête hurlante » dont on a assassiné la personne sociale et morale avant de détruire la personne physique²⁶ a en effet aboli le sens. Le silence et le refoulement, la culpabilité exacerbée par la condamnation sans appel des partis politiques clandestins, tels le MIR (Mouvement de la gauche révolutionnaire chilienne), qui promettait en 1974 dans ses décrets officiels « *les plus dures mesures et sanctions* » aux « *lâches, aux peureux et aux faibles* » qui parlaient sous la torture, avaient laissé chacun écrasé par une lourde charge individuelle. En croisant les témoignages, les réfugiés retrouvent également la trace de certaines personnes disparues, qu'ils croyaient avoir été les derniers à voir, remontant et élaborant ainsi la chaîne des responsabilités. Ce qui leur permet de s'affranchir, partiellement, de la culpabilité.

« Quand Pinochet a été arrêté... c'est là que j'ai trouvé un sens à mon histoire, en fait. Avant c'était quelque chose d'individuel, de complètement individuel, qui me concernait, et que je gardais parce que c'était mon histoire, mon problème individuellement et pas raccroché à quelque chose qui pouvait faire avancer les choses et en fait c'est quand Pinochet est arrêté [...] là j'ai fait le lien entre mon histoire et celle-là... et dans cette histoire il y avait toute une place pour revenir à ce que ça signifiait à l'intérieur d'un mouvement [collectif] et non pas seulement individuellement comme victime. » Marcela, 46 ans, exilée en France en 73, ex-prisonnière politique.

- 45 C'est ainsi qu'il y a dans l'affaire Pinochet une reprise en main par les réfugiés chiliens, d'un destin subi depuis 1973, où ils furent ballottés dans la clandestinité, dans les centres de détention, de torture et les camps de concentration, les ambassades et consulats, dans des pays lointains et leurs foyers de réfugiés, bref où ils furent propulsés dans une existence non désirée mais qu'ils ont su reconstruire. Si durant des années leurs capacités d'action, qu'elles soient politiques ou matérielles, furent anesthésiées, celles-ci sont à présent réaffirmées et réappropriées. L'affaire Pinochet a une valeur réparatrice qui permet aux exilés d'enfin trouver et donner une cohérence à leurs trajectoires. La mobilisation sociale qu'ils animent, comme l'affaire juridique dont ils sont parmi les acteurs essentiels, la lutte de l'exil en exil redonnent ainsi sens à leur présence en France, tendent à les déculpabiliser et à les soulager de cette fragile situation d'entre-deux où ils se trouvaient dans l'étape du post-exil. Militants hier, justiciers aujourd'hui, réfugiés politiques aux allures de héros, ils redeviennent les hérauts d'un mouvement social démocratique comme sous l'Unité populaire, et les adversaires de toujours de la dictature militaire.
- 46 Enfin, le deuil des tragiques expériences traversées est rendu possible. Les morts et disparus sont nommés maintes et maintes fois, leurs photos affichées dans les journaux comme sur les pancartes que brandissent les manifestants, clamant que leurs compagnons sont « *présents maintenant et pour toujours* ». Ces rassemblements sont également le lieu de l'expression de rites de deuil, symbolisés par ces centaines de croix plantées dans des pots de fleurs vidés et dressés sur la chaussée, par l'observation de minutes de silence, par les bougies qu'ils protègent du vent, par ce cercueil qu'ils brûlent de colère lors du retour de Pinochet au Chili en mars 2000, autant de symboles funéraires qui constituent des « *armes* », des moyens d'impact sur l'opinion publique comme des manières « *d'enterrer les morts* ». C'est ainsi que l'affaire Pinochet permet aux anciennes victimes de la dictature d'accomplir une véritable catharsis.

« Nous avons eu la chance de pouvoir faire une thérapie collective avec [l'affaire] Pinochet [...] parce que nous étions tous avec nos morts dans les placards, les morts, les disparus, enfermés, nous avons mis un couvercle en fer sur notre tête et nous

disions : “bon ça faut l’oublier” mais c’était une manière de pouvoir continuer à vivre. Puis il est arrivé quelque chose qui a permis d’ouvrir cela. Et tout le monde était heureux ! [...] On a pu enterrer pour une fois tous les morts ! [...] Si tu n’enterres pas tes morts, tu ne peux pas vivre. Car si tu n’as pas ôté tes morts du passé, le présent est instable et le futur aussi. [...] En plus] quand tu vis la déroute, et que tu n’as rien pu y changer, avec sur le dos tous ces morts et tous ces disparus tout le temps... Ça t’éteint, tu vis avec un poids. Donc cela a permis une thérapie... tu as pu enlever ce poids qui était au-dessus de toi, et ça c’est fabuleux ! » Juan, 60 ans, exilé en France en 1974.

- 47 L’affaire Pinochet va permettre également à la parole de se délier au sein de la sphère familiale, et de se diriger notamment vers les enfants des réfugiés chiliens, qui vont participer à la mobilisation et s’y approprier la mémoire de l’exil.
- 48 L’affaire Pinochet fait en effet surgir de nouvelles figures actives de l’exil, au sein des réseaux communautaires chiliens, en la personne des enfants de réfugiés, nés en France pour la plupart. Leur participation à cette mobilisation permet d’interroger la question de la mémoire sous un nouvel angle, celui de sa transmission au sein de la famille.
- 49 Les terribles expériences traversées par les réfugiés marquent la mémoire familiale de violents traumatismes. Celle-ci se transmet en pointillés entre ses silences acceptés et ses « fantômes », qui viennent hanter les enfants²⁷. Les réfugiés chiliens, déjà en butte aux tensions de leurs souvenirs, ne racontent pas aisément à leurs enfants ce qu’ils ont vécu. L’horreur peut sembler encore plus difficile à verbaliser auprès de ces derniers : en effet comment donner de soi, en tant que père ou mère, une image de victime martyrisée ? Les réfugiés chiliens décident donc généralement de ne pas « empoisonner » leurs enfants avec ces histoires traumatiques, ni de leur insuffler des sentiments de haine, encore moins de les « dogmatiser ». Il y a donc une véritable pudeur, sinon une impossibilité à verbaliser certains pans de l’histoire parentale, et c’est ainsi que la mémoire se transmet le plus souvent par bribes, avec ses omissions, ses mensonges parfois, et ses temps de révélations consacrés²⁸.
- 50 Ces silences et zones d’ombres de la mémoire, les enfants de réfugiés les respectent, sinon les approuvent. Ils sont pourtant pesants, laissant l’imagination et les fantasmes emplir les vides d’une mémoire²⁹ qui devient encore plus terrible et inaccessible à toute œuvre d’apaisement et de résolution. Malgré tout et bien que les enfants expriment, hors de la famille, le besoin de savoir ce qui s’est réellement passé, ils n’en ont pas moins conscience de l’immense douleur de leurs parents et ne veulent pas s’y confronter.
- 51 Ils disposent, de plus, d’autres sources d’information, d’autres vecteurs de mémoire : il s’agit des membres de la communauté chilienne, que fréquente bien souvent la famille. Ces « oncles et tantes » de la migration, peuvent en effet constituer des personnes référentes, dans la mesure où ils ont traversé les mêmes épreuves que les parents. C’est ainsi que certains enfants de réfugiés, qui assistent aux réunions communautaires, et disposent de l’information livresque et télévisée qu’offre la société française sur l’histoire chilienne, élaborent partiellement des images de l’histoire parentale. Enfin, et quel que soit le degré de la transmission, tous expriment cette étrange impression « d’avoir toujours su », sans qu’il n’y ait eu besoin de parole.
- 52 Car, au-delà des silences, au-delà des mots, la transmission de la mémoire traumatique s’effectue clandestinement et il semble y avoir chez les enfants de réfugiés une « prise en charge des conflits, des traumatismes psychiques qui appartiennent à la réalité vécue par les parents »³⁰. Des scènes de violence, emplies de chars de combat, de fusils et de flammes, dont leurs parents et/ou eux-mêmes sont les acteurs, viennent hanter les cauchemars des

enfants, qui élaborent un théâtre imaginaire traumatique³¹. C'est ainsi que certains d'entre eux se débattent avec ces images de douleur et de souffrances, qui leur font voir parfois le monde sous son plus cruel visage, et tous ressentent une haine incommensurable pour les tortionnaires chiliens, auxquels ils ne peuvent s'empêcher de souhaiter mille morts. Cette rage se transfère parfois sur l'ensemble du corps armé et de l'autorité, dont ils se défient.

53 Les enfants de réfugiés entretiennent également une relation ambivalente au Chili, pays de rêve, dont l'image est exacerbée par la nostalgie et les récits magnifiés des parents, où « *les oranges ont la taille des melons* » : ils ont élaboré une représentation d'une terre originaire « *aux couleurs de l'Eden* », hypothétique refuge. Mais ce paradis représente en même temps un paysage de souffrance, incarné par des images mentales en noir et blanc des bombardements de la Moneda, un lieu d'injustice où règnent déni et impunité, qui semblent encore moins tolérés par ces jeunes gens socialisés à l'école républicaine française, bien connue pour ses leçons d'éducation civique.

54 C'est au cours des voyages, que certains d'entre eux accomplissent, qu'ils prennent conscience des liens contradictoires qui les unissent au Chili. Là où vit une famille idéalisée par la distance, longtemps inconnue, avec laquelle les relations s'avèrent généralement décevantes :

« Avant je me faisais des idées, j'idéalisais, je fantasmais... là-bas, j'ai vu. [La famille] ça reste très longtemps quelque chose de lointain, d'imaginaire et d'un seul coup... c'était presque trop tard quand j'y ai été [...] vis-à-vis de mes oncles et de ma famille, c'est presque des étrangers, même si je les connais. » Isabel, 28 ans, née au Chili et arrivée avec ses parents en France en 76.

55 Si le premier voyage, qui se réalise bien souvent au cours de l'été austral, lors de notre hiver européen, est celui de la joie de la découverte, les seconds sont bien souvent marqués par la désillusion, lorsque les images élaborées dans l'enfance rencontrent la réalité des bidonvilles, d'une société divisée et le plus souvent silencieuse sur son histoire contemporaine, dont la famille est le reflet.

56 Cette ambivalence de sentiments se lit également dans le rapport que les enfants de réfugiés entretiennent à l'histoire parentale. Certains d'entre eux se sentent en effet un peu écrasés par ces héros mythiques que semblent être leurs parents. Eux qui ont participé à un vaste mouvement social et politique, à une époque caractérisée par une grande liberté et générosité sociale, qui ont su traverser et survivre à de si terribles épreuves, en « *luttant pour leurs idées* », constituent aux yeux de leurs enfants des figures d'exemple, voire exemplaires. Modèles à suivre, ces personnages sont également écrasants : les enfants ont le sentiment qu'ils ne connaîtront jamais de telles situations et qu'ils ne pourront, à leur tour, faire leurs preuves, comme si les expériences extrêmes vécues par leurs aînés venaient faire écran à leur réalisation personnelle.

57 Ils revendiquent pourtant fièrement l'héritage idéologique de ces anciens militants, souvent militants de toujours. Il s'agit davantage, dans cette transmission, de valeurs fondamentales, d'une certaine sensibilité, d'un "regard-au-monde" que de strictes idéologies. En effet, enfants et parents appartiennent à deux générations socio-historiques, socialisés en des époques et des espaces différents, ils cultivent ainsi un regard politique dissemblable, si ce n'est contrasté : les parents sont bien souvent jugés « *idéalistes et utopistes* » par leurs enfants, qui ne se réclament que rarement du marxisme révolutionnaire, en bons jeunes européens des années 90, et sont taxés de « *cartésiens et rationnels* » par leurs géniteurs. Il y a dans l'œuvre de transmission recomposition,

réinterprétation, véritablement appropriation d'un héritage politique, qui est en même temps profondément structurant³².

- 58 Ce qui est vrai de l'idéologie l'est pour la mémoire familiale tout entière. Ainsi celle-ci apparaît dans le cadre de la transmission comme un processus dynamique, en perpétuelle recomposition. La question ne concerne donc pas tant la notion d'héritage mais davantage la notion d'usage. Echappant au strict déterminisme d'une mémoire qui serait figée, les enfants de réfugiés font appel à de véritables stratégies identitaires³³ et bricolent entre leurs différents héritages socioculturels et les sentiments ambivalents qui les unissent à l'histoire parentale.
- 59 Il convient de préciser que les enfants d'une même fratrie entretiennent des rapports très différents à l'histoire parentale. Ils ne sont pas nés au même moment, et n'ont donc pas tous vécu les mêmes étapes de l'exil. Si les aînés ont pu traverser certaines des terribles épreuves qui ont mené leurs parents en France, et dont ils ne conservent que d'imprécis souvenirs, « reconstruits », leurs cadets sont le plus souvent nés en exil, à la fin des années 70. Aucune constante ne semble émerger parmi les jeunes gens interviewés, confirmant l'hypothèse d'un usage individuel de la mémoire familiale par les sujets : ce sont parfois les plus jeunes qui s'identifient le plus fortement à l'histoire parentale et les aînés qui, cherchant à s'en protéger, s'en distancient le plus, ou, au contraire, les pratiques et choix des premiers (linguistiques, professionnels, identitaires...) qui paraissent les plus fidèles à l'héritage parental. Les rôles que chacun détient au sein de la famille, où l'on se situe et est situé les uns par rapport aux autres, semblent agissants.
- 60 Ainsi, si certains jeunes s'identifient à leurs parents et à la génération de l'exil (de nombreux enfants de réfugiés s'autoproclament « exilés » et certains militent depuis longtemps activement pour un Chili démocratique), d'autres se réfèrent davantage à l'espace national, chilien, et décident, par exemple de « retourner » au Chili, alors que leurs parents restent en France ; enfin ils sont nombreux à affirmer et mettre en avant une identité qu'ils qualifient de « chilienne », quand bien même ils n'auraient jamais mis les pieds là-bas. Il convient de préciser que la figure de l'exilé, valorisante, rejaillit sur les enfants de réfugiés : fils de héros, fils d'un ailleurs exotique, remis au goût du jour par l'actuelle mode musicale et ses stéréotypes du latin-lover et de la danseuse brésilienne, cette étiquette identitaire leur apporte des bénéfices. Alfonso (21 ans, fils d'exilés chiliens arrivés en France en 76) qui vit dans une commune de la périphérie parisienne et se fait contrôler constamment par les forces de l'ordre pour son look de « jeune de banlieue » qualifié « d'arabe ou chinois », retourne ainsi le stigmate³⁴ en s'autoproclamant chilien, et afin que cette identité soit signifiante pour lui et pour les autres, il l'appuie sur des pratiques linguistiques, sportives et festives.
- 61 La langue est en effet investie du rapport que les enfants de réfugiés tissent à l'histoire parentale et à la terre originaire. Chacun parle espagnol avec plus ou moins d'aisance, reflétant l'éducation reçue à la maison, le plus souvent bilingue. Tous commentent l'usage qu'ils ont de leur langue maternelle, déplorant ses lacunes ou revendiquant fièrement de « rêver en castillan », ils expriment ainsi leur attachement à cette pratique qui n'est pas seulement un code social de communication, mais tout un complexe affectif, conceptuel, politique, qui engage l'individu qui parle. Il est « *agi par les mots* » (Sartre) qu'il prononce, en ce sens que, par les mots il établit des rapports aux choses, aux événements, aux situations. »³⁵

- 62 Le bilinguisme symbolise cette « *double-culture* », qui consacre une « *double-identité* » qui déchirent certains des enfants de réfugiés chiliens, s'interrogeant sur leurs allégeances et appartenances nationales de façon quasi existentielle :
- « Au Chili, je suis française, mais en France je suis chilienne. [...] C'est clair, j'ai une culture française mais je peux pas être française. Je peux pas être chilienne, non plus mais je me sens plus chilienne que française. » Valentina, 21 ans, fille d'exilés arrivés en France en 74.
- 63 D'autres jeunes gens investissent cette mixité socioculturelle positivement : dotés d'une culture française, publique, qui se réclame de la raison, de la science, et de valeurs démocratiques, comme d'un héritage chilien relevant de la sphère familiale, et inclinant vers les sentiments, les sens et des relations humaines perçues comme riches et chaleureuses, ils seraient faits du meilleur de cet esprit français et de cette nature chilienne. Complémentaires, les deux héritages acquis se mêlent et certains de ces enfants de la migration évitent tout conflit identitaire en se déclarant tout simplement « *citoyen du monde* ».
- 64 Les enfants, qui ont connu des trajectoires tout autres que leurs parents, n'entretiennent donc pas le même rapport que ces derniers à la mémoire. Les dates anniversaires ou les lieux de mémoire chiliens (le Stade national, le monument des détenus-disparus et exécutés politiques...) ne sont guère signifiants à leurs yeux. S'agit-il d'une volonté à la fois délibérée et inconsciente d'ignorer l'événement, forme de négation des sentiments de souffrance que celui-ci draine, afin de s'en protéger ? Ou s'agit-il de la réalité d'une mémoire qui ne leur appartient pas, qu'ils cultivent parce qu'elle est celle de leurs parents et qu'elle n'a donc pas besoin de support réel, puisqu'ils y seraient principalement liés par des sentiments, c'est-à-dire leur attachement filial ? Ils entretiennent ainsi avec cette mémoire familiale un rapport ambigu, teinté d'intérêt et de souffrance, s'en défiant, tâchant de s'en protéger, tout en l'assumant et la revendiquant parfois. Une fois encore, l'affaire Pinochet vient bouleverser cette fragile situation d'entre-deux.
- 65 Les vertus libératrices de l'affaire Pinochet sur la mémoire refoulée de l'exil chilien agissent au sein des familles et transforment le cadre de la transmission de la mémoire. Les enfants découvrent, parfois au travers des médias, les témoignages de leurs parents, tandis que les nombreuses discussions que l'événement suscite dans les familles réveillent l'intérêt qu'ils portent à l'histoire parentale. Ils vont chercher bien souvent à combler ces lacunes, en interrogeant leurs aînés, en lisant et accomplissant des travaux scolaires sur le sujet. Lors des manifestations, ils apprennent en outre à « *connaître et reconnaître* » leurs parents, fruits de ce passé-là, sur les visages des anciens exilés, marqués d'expressions qu'ils pensaient exclusivement parentales.
- 66 En effet, les enfants de réfugiés se joignent aux manifestations organisées par les réseaux communautaires, et leur participation massive à celles-ci représente aux yeux de leurs parents « *un formidable cadeau* ». Eux qui craignaient depuis des années que l'un des corollaires coercitifs de l'exil soit que leurs enfants deviennent « *des petits Français qui ont oublié et ne s'intéressent pas au Chili* », prennent conscience que malgré leurs silences, les sentiments d'appartenance et un fort lien à leur histoire ont été transmis. La présence de ces jeunes gens relève au début d'une forme d'appui solidaire aux parents, alors considérés comme les véritables acteurs de l'affaire, mais elle se transforme bien vite grâce à un noyau d'enfants de réfugiés, oscillant entre une quinzaine et une quarantaine de personnes tout au long de ces dix-sept mois : ne comprenant pas toujours leurs aînés,

ils se regroupent entre eux, et deviennent une force autonome impulsant le mouvement. Ainsi les regroupements générationnels permettent aux enfants de s'approprier véritablement leur héritage. Refusant l'entre-soi protégé de leurs parents, lassés par les discordes incessantes qui affaiblissent à leurs yeux la mobilisation, ne concevant pas la présence, à Paris à la fin du XX^e siècle, de ces reliquats de l'Unité populaire, les enfants de réfugiés tâchent d'élargir la mobilisation à la société dans laquelle ils vivent. Ils développent ainsi une lutte plus exemplaire, déterritorialisée, en intégrant dans l'association qu'ils fondent des jeunes non-chiliens, et en dirigeant essentiellement leurs tracts, leurs actions de protestation, de réflexion et d'information, à la population française, tâchant de se solidariser d'autres luttes, telles que celle des sans-papiers. Pourtant ils n'en construisent pas moins, eux aussi, un espace de l'entre-soi, où les parcours, les questionnements identitaires, les failles mémorielles de chacun trouvent enfin un écho collectif. Ils y développent un projet de recherche historique sur la répression chilienne, des actions socioculturelles (concerts, fêtes, parrainage d'un foyer d'orphelins chiliens...), et passent essentiellement du temps ensemble, parlant « frañol », dansant salsa et cueca, buvant des vins de cépages français et chiliens, afin de réaffirmer et assumer ensemble qu'ils sont « *le fruit de tout cela* » !

- 67 C'est ainsi que les histoires familiales qui les ont constitués dans ce qu'ils sont aujourd'hui, prennent sens. Dépersonnalisée, la mémoire peut s'inscrire dans un mouvement collectif de redéfinition des sentiments d'appartenance et des liens entretenus avec celle-ci, tout en devenant Histoire, une Histoire à laquelle ils ont le sentiment de participer. Et leur fort engagement dans la mobilisation constitue une affirmation, voire une réaffirmation qui est donnée à voir, à leurs parents comme à leur entourage, d'une affiliation volontaire à cette histoire, qu'ils s'approprient selon leurs doubles référents socioculturels.
- 68 Au cours de l'affaire Pinochet le théâtre imaginaire devient réel. La transmission effective de la mémoire familiale qui s'y joue et l'action associative permettent aux enfants d'habiter enfin celui-ci. Acteurs à part entière de la mobilisation et progressivement reconnus et respectés comme tels par leurs aînés, les enfants « grandissent » et reprennent le flambeau du militantisme familial, en vivant à leur tour un formidable mouvement social. C'est bien lorsqu'elle est appropriée que la mémoire collective et familiale peut constituer le sujet, un sujet libre, et non pas inféodé et écrasé par son passé et héritage, mais agissant sur le présent³⁶.

NOTES

1.. A l'occasion de cette mobilisation ont été réalisées deux recherches sur la construction sociale de la mémoire et sa transmission au sein des familles des réfugiés chiliens, vivant actuellement en France et au Chili : Fanny Jedlicki, *Mémoires d'exil : quels héritages ? Trajectoires familiales de réfugiés chiliens, de l'Unité populaire à "l'affaire Pinochet"*, mémoire de maîtrise d'ethnologie dirigé par Denys Cuhe, Université Paris V, 1999 ; *Les mosaïques de la*

mémoire, *Mémoires et violences de l'exil chilien*, mémoire de DEA de sociologie dirigé par Martine Hovanessian, Paris VII-Urmis, 2000.

2.. M.C. Lavabre, *Le fil rouge. Sociologie de la mémoire communiste*, Presse de la FNSP, Paris, 1994.

3.. Maurice Halbwachs, *Les cadres sociaux de la mémoire*, Albin Michel, Paris (1ère éd. 1925), 1994, p. 329.

4.. *Ibid.*

5.. Paul Ricoeur, "Événement et sens" in *l'Espace et le temps, Actes du XXIIe Congrès de l'Association des sociétés de philosophie de langue française* (Dijon, 29-31 août 1988), Vrin, 1990, p 19.

6.. Une vingtaine de familles de réfugiés chiliens ont été rencontrées en Ile-de-France et à Santiago du Chili, pour mener cette recherche. Membres des couches moyennes, les réfugiés étaient majoritairement d'anciens membres du Mir (extrême gauche) et du PS chiliens, partis au cours des années 70 alors qu'ils étaient étudiants. Certains d'entre eux sont d'anciens prisonniers politiques. D'origine essentiellement chilienne, les couples furent interviewés individuellement comme leurs enfants, dont l'âge oscillait entre 17 et 30 ans, et qui étaient pour la plupart, au moment de l'enquête, étudiants ou cadres supérieurs.

7.. La CIA a exposé ses techniques de lutte contre les communistes ainsi que recommandé des pratiques d'interrogatoire musclées dans divers manuels, tels le *Manual de entrenamiento para la explotación de recursos humanos* ; ou encore *Psychological operaciones in guerrilla warfare*, et *El manejo de las fuentes* ; les Etats-Unis ont également monté une base militaire, la *Escuela de las Americas*, où plus de soixante mille militaires sud-américains, dont certains deviendront de sanguinaires dictateurs, firent leur apprentissage.

8.. Il est en effet difficile d'évaluer avec exactitude le nombre de victimes de la dictature dans un contexte écartelé entre une histoire officielle occultée et les estimations revendicatrices des militants des droits de l'Homme.

9.. Encore une fois, donner un chiffre précis s'avère une tâche impossible : les Chiliens qui quittent le pays sous la dictature sont répertoriés sous différents statuts (réfugiés politiques, migrants "ordinaires", personnes bénéficiant du regroupement familial...) et il faut en outre tenir compte de l'hétérogénéité des modes de décompte élaborés par les diverses administrations des nombreux pays ayant accueilli les réfugiés. Enfin comment distinguer parmi ces derniers ceux qui ont fui le pays pour des raisons qualifiées de politiques et ceux qui sont partis pour des raisons dites "économiques", qui sont elles aussi la conséquence des choix libéraux du nouveau régime ?

10.. Selon l'ambassade chilienne à Paris.

11.. L'anthropologue Anne-Marie Gaillard parle d'un "deuxième exil" in *Exils et retours : itinéraires chiliens*, CIEMI & L'Harmattan, 1997.

12.. Le Chili a certes connu sous l'Unité populaire une forte agitation sociale, de très longues grèves et un déséquilibre économique, cependant ces dysfonctionnements furent en partie impulsés par l'opposition au gouvernement, qui usa, avant d'opter pour la force, de stratégies politiques, sociales et économiques pour renverser ce dernier.

13.. Cf. La loi d'amnistie de 1978, la Constitution de 1980, et les attributions décernées à la justice militaire permettant de clore une enquête confiée à la justice ordinaire, consulter pour plus de détails Jac Forton, *20 ans de résistance et de lutte contre l'impunité au Chili, 1973-1993*.

14.. Pedro Guell ; Norbert Lechner, "Pinochet : un passé qui ne passe pas. A propos de la construction de la mémoire au Chili", in *Esprit*, novembre 1999.

- 15.. Antonia Garcia Castro, *La mémoire des survivants et la révolte des ombres. Présences du phénomène de disparition dans la société chilienne (1973-1995)*, mémoire de maîtrise IEP-Paris, sous la direction de Didier Bigo, 1995.
- 16.. Tel est l'un des objectifs de la répression. Il convient de préciser que le système de la torture a besoin de "survivants", de personnes qui pourront témoigner de l'horreur auprès des membres du corps social, afin que ceux-ci devinent sans réellement savoir quel est le sort réservé aux opposants : c'est ainsi que se construit un véritable état de terreur.
- 17.. Ana Vasquez ; Ana-Maria Araujo, *Exils latino-américains : la malédiction d'Ulysse*, CIEMI-L'Harmattan, 1988.
- 18.. Jorge Semprun ; Elie Wiesel, *Se taire est impossible*, Ed. Mille et Une Nuits, 1995, p. 17.
- 19.. A. Vasquez ; A-M. Araujo, *idem* ; Claudio Bolzman, *Sociologie de l'exil, une approche dynamique : l'exemple des réfugiés chiliens en Suisse*, El Séismo, Zurich, 1996.
- 20.. Denys Cuhe, "Roger Bastide et les cadres sociaux de l'acculturation", in *La notion de culture dans les sciences sociales*, La Découverte, Paris, 1996, pp. 58-67.
- 21.. Elisabeth Allen, *Le défi de l'exilé : le post-exil des Argentins à Paris*, mémoire de maîtrise d'ethnologie de l'Université Paris V, dirigé par Denys Cuhe, 1998.
- 22.. R. Bastide, "Mémoire collective et sociologie du bricolage", *L'Année sociologique*, vol. 21, 1970.
- 23.. Paul Ricœur, *idem*.
- 24.. Un groupe d'exilés participent aux élections présidentielles chiliennes de 1999, pensant bénéficier d'un soutien, qui va s'avérer quasiment inexistant, de la population grâce à leur rôle dans l'affaire Pinochet. Ils se prennent même à rêver, reprenant les termes préélectoraux de 1970 ("et si on gagne, merde !") à la refondation d'une société chilienne, inspirée de l'Unité populaire.
- 25.. Cette sympathie avait parfois de perverses conséquences en enfermant l'exilé chilien dans un rôle figé, personnage doté de son poncho et sa guitare, avec son sinistre CV de tortures... Cf. David Muñoz ; Claire Tréan, *l'exilé chilien*, Téma-Editions, 1975, p. 68.
- 26.. Véronique Nahoum-Grappe, " l'usage politique de la cruauté : l'épuration ethnique (ex-Yougoslavie, 1991-1995) ", pp.275-323, in Françoise Héritier (dir.), *De la violence*, Odile Jacob, Paris, 1996, p. 282.
- 27.. Seuls les aspects traumatiques de la mémoire familiale de l'exil chilien seront pris en compte au cours des développements suivants. Cependant cette dernière ne saurait s'y circonscrire et il convient, afin d'analyser justement le phénomène, de prendre également en compte l'habitus socioculturel et linguistique familial, comme les cadres sociaux de la transmission. Une analyse de ces derniers est proposée in Fanny Jedlicki, *op. cit.*, 2000, pp. 69-105.
- 28.. Ceci n'est cependant pas une loi générale et certains cas extrêmes ont été rencontrés au cours de l'enquête, où il a pu y avoir une (quasi) totale occultation de l'histoire parentale ou au contraire une intense participation des enfants à l'histoire parentale.
- 29.. Sur les silences et secrets familiaux, cf. Vincent De Gaulejac, *l'histoire en héritage. Roman familial et trajectoire sociale*, Desclée de Brouwer, 1999.
- 30.. Martine Ulriksen-Vignar, " La transmission de l'horreur" in Jeanine Puget (dir.) *Violence d'État et psychanalyse*, Bordas, Paris, 1989, p. 124.
- 31.. Les vécus traumatiques sont bien réels chez les enfants de survivants, à défaut qu'ils aient vécu réellement les causes du traumatisme, in Nathalie Zadjé, *Souffle sur tous ces morts et qu'ils vivent ! La transmission du traumatisme chez les enfants de survivants de l'extermination nazie*, Ed. La Pensée Sauvage, 1993, pp. 87-88.

- 32.. Anne Muxel-Douaire "Chronique familiale de deux héritages politiques et religieux" in *Cahiers internationaux de sociologie*, vol. 82, PUF, 1986.
- 33.. Carmel Camilleri ; Joseph Kastersztein *et all.*, *Stratégies identitaires*, PUF, Paris, 1997.
- 34.. Ou le "retournement sémantique", in Isabelle Taboada-Leonetti, "Stratégies identitaires et minorités : le point de vue du sociologue", in C. Camilleri *et all.*, *Idem*, pp. 68-69.
- 35.. Augustin Barbara, *Les couples mixtes*, Bayard, 1993, p. 207.
- 36.. Jacques Hassoun, *Les contrebandiers de la mémoire*, Syros, Paris, 1994.